



# Sud Solidaires Bpce

sudceidf@orange.fr

votre syndicat à la CEIDF

BPCE

www.sudbpce.com

A Paris, le 04/11/2020

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Thierry Bordier  
Martine Desaulles - Patrice Drigny - Pascale Monchal - Boris Violet

64-68 rue du Dessous des Berges  
75013 Paris - 01 70 23 53 40 (38)

## PRIME COVID DE 1000 €

### C'EST POUR AUJOURD'HUI OU POUR DEMAIN !

La semaine dernière nous avons vécu pour une courte durée sous la contrainte du couvre-feu. Travailler et consommer étaient alors les seules activités permises. Cette semaine notre horizon se restreint encore un peu plus : nous voilà à nouveau confinés. Manger, dormir, travailler. Pour autant notre direction n'envisage pas l'activité de la CEIDF sous les mêmes auspices qu'en mars.

#### A partir du 2 novembre, quelle organisation ?

Entre temps, elle a préparé le terrain du télétravail et a distribué des PC portables à la presque totalité des salariés des fonctions support. Ils vont devoir travailler à domicile 100 % de leur temps durant ces 4 semaines. Certains cependant se rendront ponctuellement sur leur lieu de travail. Entre 100 et 150 estime la direction.

La BDR et la BDD vont devoir pour leur part réaliser les mêmes objectifs commerciaux mais absentéisme oblige, avec moins de personnel et sur des horaires d'ouverture à la clientèle légèrement modifiés : 9 h 30/13 h - 13 h 45/17 h (15 h 30 le samedi).

Au-delà de nos demandes répétées d'adapter les horaires d'agences, les objectifs commerciaux et de permettre le télétravail pour tous, le syndicat **Sud Solidaires** a réclamé dès le 1er confinement que soit versée à tous les collègues une prime de 1000 €. Ce serait un juste retour des choses.

#### Des efforts des salariés et en face ?

Les salariés ont dû s'adapter, se plier à des conditions de travail contraignantes, travailler plus. Ils ont dû prendre les transports bondés avec la crainte d'être contaminé. Ils ont dû faire face à des clients fragilisés économiquement, maintenir les attendus en nombre de ventes.

Les campagnes commerciales se sont d'ailleurs succédées comme à l'accoutumée.

La seule parenthèse sur ce terrain fut le 1er mois de confinement où il fallait prendre soin des clients. Ça n'a pas duré évidemment.

*Nos dirigeants aiment à nous rappeler que nous sommes une entreprise commerciale.*

**Sud Solidaires** est là pour leur rappeler que toute peine mérite salaire.

#### Une prime de 1000 € est parfaitement légitime !

Financièrement, la CEIDF a annoncé aux élus du CSE un PNB de 970 millions d'€, c'est pas mal du tout et c'est stable.

Même le législateur s'en mêle. Il a maintenu jusqu'à fin décembre l'allègement fiscal pour inciter les employeurs à verser la prime.

Aux Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) en cours, au niveau de la branche des Caisses d'Epargne, le syndicat **Sud Solidaires** a porté cette revendication salariale. En vain.

Nos dirigeants en IDF seront-ils aussi pingres ? Pour l'heure, ils n'ont pas fait montre de générosité. Des oursins pleins les poches, ils aimeraient sûrement que cette crise mondiale ne leur coûte pas. Alors, quand les frais de gestion sont en légère baisse, 604 millions d'€ contre 609 l'année dernière, ils se frottent les mains.

**Pour Sud Solidaires, c'est un incontournable : la CEIDF doit cette prime aux salariés. Maigre consolation à un avenir incertain.**